



Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université

Jeudi 28 novembre 2019, auditoire 1216, auditoire Synathlon, Dorigny

- Présidence :** Mme Marine Antille (PAT-Centre)
- Secrétariat :** Mme Ariane Morin (Prof.-FDCA)
- Direction :** Mme Nouria Hernandez, Rectrice
M. Giorgio Zanetti, Vice-recteur
M. Marc de Perrot, Secrétaire général
- Doyens :** M. Jean-Philippe Bonardi, HEC
- Excusé·e·s :** M. François Bussy, Vice-recteur
M. Benoît Frund, Vice-recteur
M. Martial Pasquier, Vice-recteur
Mme Déborah Philippe, Vice-rectrice
M. Jacques Ehrenfreund, FTSR
M. Laurent Moreillon, FDCA
M. Dave Lüthi, Lettres
Mme Marie Santiago Delefosse, SSP
M. Jean-Daniel Tissot, FBM
M. Frédéric Herman, FGSE

Membres présent·e·s :

M. Olivier Bauer, Mme Ariane Morin, M. Brian Favre, Mme Estelle Doudet, M. Laurent Le Forestier, M. Lorenzo Tomasin, Mme Claudia Mignot, M. Lucas Klotz, Mme Daniela Jopp, M. Mountazar Jaffar, M. Nathanaël Joye, M. Pascal St-Amour, M. Benjamin Malek, Mme Clémence Gallopin, M. Mathieu Sormani, Mme Stéphanie Grand, M. Romain Götz, M. Blaise Genton, M. Thorsten Krueger, M. Christian Widmann, M. Olivier Phan, M. Julien Puyal, Mme Amelia Amiguet, Mme Marine Antille, M. Daniel Rod

Excusé·e·s :

M. Stefano Torres, Mme Meiy Pellerin, Mme Claire Voirol, Mme Bettina Hummer, Mme Sandra Félix, Mme Margaux Bonnard, Mme Sarah Novet, Mme Valentine Robert, Mme Anne-Laure Sabatier, Mme Farinaz Fassa Recrosio, M. Bernard Voutat, M. Marc Perrenoud, M. Xavier Castaner, M. Julian Marewski, M. Lukas Baumgartner, M. Jean Ruegg, M. Laurent Keller, Mme Asya Dolgikh, M. Nilavan Sathasivam

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue de la Présidente
2. Formalités
 - Désignation des scrutateurs
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2019



3. Communications du Bureau
4. Communication de la Direction
5. Vote sur le règlement de la Commission des finances et de gestion
6. Modification du RGE : introduction des études de Bachelor à temps partiel
 - Préavis de la Commission législative
 - Vote
7. Modification du RI
 - Huis clos
 - Organisation des élections des membres du Conseil de l'Université
 - Renvoi à un article
 - Vote
8. Élection des suppléant.e.s au Conseil de discipline
9. Réponse au Postulat concernant l'admission des étrangers.ères soumis le 16.05.2019
10. Divers et interpellations

1. Accueil et bienvenue de la Présidente

La présidente du Conseil de l'Université, Marine Antille, accueille les personnes présentes.

2. Formalités

- Désignation des scrutateurs
Mme Stéphanie Grand (CI, FGSE) et M. Mountazar Jaffar (étudiant, SSP).
- Adoption de l'ordre du jour
La présidente propose de modifier l'ordre du jour, en y ajoutant l'acceptation du PV du 21 novembre 2019.
- Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2019
Le procès-verbal du 21 novembre 2019 est accepté par 18 oui et 5 abstentions.

3. Communications du Bureau

La présidente remercie la Direction pour l'organisation de la soirée du CU du 21 novembre 2019.

4. Communications de la Direction

La Rectrice informe le CU de l'état des négociations entre *swissuniversities* et les grands éditeurs de revues électroniques, dans le but de limiter l'augmentation des prix et garantir l'accès libre. Ces négociations pourraient échouer, avec comme risque l'absence d'abonnements et donc d'accès à quantité de journaux scientifiques en 2020. La Rectrice en appelle à la solidarité et la compréhension des chercheurs.

5. Vote du règlement de la Commission des finances et de gestion

Discussion : M. Saint-Amour, Président de la CFG, présente le projet de règlement, en exposant les discussions à ce propos avec la Direction, ainsi qu'avec l'ancien

président de la CFG. Il relève que le projet soumis au vote reprend le règlement qui avait été adopté par le CU en mai 2017.

Vote : le règlement est accepté à l'unanimité.

6. Modification du RGE : introduction des études de Bachelor à temps partiel

- Modifications du RGE

Discussion : M. Olivier Bauer, Président de la CL, présente le préavis de ladite commission concernant l'art. 4 b bis RGE. Le Vice-recteur Giorgio Zanetti relève que le projet de bachelor à temps partiel s'inscrit dans le cadre du plan d'intention de l'UNIL. Il explique que la durée maximale visée à l'art. 4b bis RGE correspond à la règle générale de deux semestres supplémentaires, déjà retenue pour les masters à temps partiel. Il précise que les décanats voire la direction peuvent encore accorder du temps supplémentaire pour cas de force majeure. Cela l'amène à proposer le rejet de la proposition de la CL.

Vote sur la proposition de la CL : cette proposition est refusée par 16 non, 5 oui et 4 abstentions.

- Vote sur les modifications du RGE :

- Art. 4 b : proposition acceptée par 21, un oui, et 2 abstentions.
- Art. 4 b bis : proposition acceptée par 14 oui, 2 non et 8 abstentions.
- Art. 4 b : 18 oui et 5 abstentions.
- Date d'entrée en vigueur du RGE modifié : 22 oui et 2 abstentions.

- Directive sur le bachelor à temps partiel (art. 1 al. 3 de la Directive 3.19)

Discussion : M. Olivier Bauer présente les interrogations de la CL concernant la possibilité de passer d'études à temps plein à des études à temps partiel. Le Vice-recteur Zanetti explique que les facultés ont déjà une marge de manœuvre suffisante pour aménager la durée des études des personnes dont la situation personnelle ne devient plus compatible avec du temps complet.

Vote : le président de la CL estime que la réponse de la Direction est satisfaisante et renonce à demander un vote sur cette question.

- M. Brian Favre demande pourquoi l'art. 7 de la directive 3.19 exclut la possibilité de faire un double cursus. Le Vice-recteur Zanetti répond qu'à sa connaissance cette question ne s'est pas posée au sein de l'UNIL et relève qu'elle devrait être soumise à l'appréciation de la faculté concernée.

7. Modifications du RI

Après discussion, le CU vote à l'unanimité le renvoi de ce point à la prochaine séance, une fois que le Service juridique de l'UNIL lui aura communiqué une documentation complète, et en réservant la possibilité de soumettre alors le projet de modification du RI à la CL, pour préavis.

8. Élection des suppléant.e.s au Conseil de discipline

La présidente fait un point de situation. Elle explique que le bureau a reçu 18 candidatures (8 du CI; 9 du corps étudiant; 1 candidature non recevable car émanant du corps enseignant), donc aucune du corps professoral. Un appel à candidatures sera fait à cet égard, de façon à ce que toutes les candidatures recevables soient soumises au vote du CU lors de sa prochaine séance.

9. Réponse de la Direction au postulat concernant l'admission des étranger-e-s, soumis le 16.05.2019

Discussion : le Vice-recteur Zanetti rappelle la position de la Direction exposée dans sa réponse écrite soumise au CU.

Vote : la réponse de la Direction est acceptée à l'unanimité.

10. Divers et interpellations

Il n'y a ni question, ni interpellation.

La séance est levée à 18h15.

La secrétaire du Conseil de l'Université de Lausanne, Ariane Morin

16.12.2019 / sf